

2020 | Rapport Caractérisé Groupama AM

Actifs (Md€) : 108,6 Md€

Part des Actifs couverts (%) : 75

Catégorie : Société de Gestion

Sources : Rapport ESG - GAM 2021, Politique d'exclusion du secteur charbon, Reporting PRI 2020, Rapport Climat et ESG - Groupe



Avec la contribution du programme LIFE de la Commission européenne.

La Commission européenne n'est pas responsable pour l'utilisation du contenu qui en est fait.



Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques.....	6
1. Actifs et activités.....	6
1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat	6
1.1.1. Classes d'actifs considérées	6
1.1.3. Tableau des analyses climat.....	6
1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité.....	6
1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition.....	6
1.3. Part verte taxonomique et part fossile (anticipation réglementaire)	6
1.3.1. Part taxonomique	6
2. Gouvernance des enjeux climatiques.....	6
2.1 Supervision.....	6
2.1.1 Instance responsable de la supervision.....	6
2.2. Préparation et suivi.....	7
2.2.1 Comités internes dédiés au climat.....	7
2.2.2 Dispositif de suivi de la stratégie climat.....	7
2.2.3 Relations organisationnelles	7
2.3. Direction.....	7
2.3.1 Instances de Direction.....	7
2.4. Gestion des risques climatiques.....	7
2.4.1 Comité de gestion des risques liés au climat.....	7
2.4.2 Processus de gestion des risques.....	7
2.5. Adhésions	8
2.5.1 Initiatives climatiques	8
2.5.2 Groupe de travail.....	8
3. Stratégie climat	8
3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.....	8
3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques.....	8
3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement.....	9
3.2. Politiques d'exclusion liées au climat.....	9



3.2.2 Cadre de mise en œuvre.....	9
3.2.3 Seuils et suivi.....	9
4. Construction d'une résilience à long terme.....	10
4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services	10
4.1.1 Identification.....	10
4.1.2 Intégration.....	10
4.3 Transparence sur la résilience de la stratégie d'investissement de l'organisation.....	11
4.3.1 Conclusions tirées de l'évaluation des risques & opportunités (Pilier II).....	11
5. Intégration du climat dans l'investissement.....	11
5.1 Place du climat dans l'ESG.....	11
5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C).....	11
5.1.2 Climat dans le processus de sélection des émetteurs (ESG-C).....	11
5.1.4 Suivi des controverses liées au climat	11
5.2 Gestion déléguée	12
5.2.1 Cadre du mandat.....	12
5.3 Climat dans les investissements thématiques.....	12
5.3.1 Sélection des obligations vertes et des prêts verts	12
6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat	13
6.2 Engagement auprès des émetteurs.....	13
6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial	13
6.2.2 Suivi des pratiques d'engagement.....	13
7. Développement d'une expertise interne	14
7.1 Compétence et formation des équipes et des administrateurs.....	14
7.1.1 Equipes formées.....	14
7.2 Efforts déployés.....	14
7.2.2 Ressources humaines.....	14
Pilier II Incidences sur les investissements.....	15
1. Identification.....	15
1.1. Risques & opportunités identifiés.....	15
1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés	15
1.1.3. Priorisation des risques identifiés.....	15
Pilier III Incidences des investissements.....	16
1. Identification.....	16
1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques	16
1.1.1. Tableau des expositions étudiées.....	16
1.1.2. Explications.....	16
1.2. Détails propres à chaque exposition étudiée (1).....	16
1.2.1. Méthodes.....	16
1.2.2. Données et cadre	16



1.2.3. Résultats et suivi.....	17
1.3. Incidences analysées	17
1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	17
1.3.3. Indicateurs pertinents mentionnés non traités par le CTH (hors scope).....	17
2. Emissions de GES induites par les investissements.....	18
2.1. Emissions de GES.....	18
2.1.1. Tableau des émissions de GES induites.....	18
2.3. Suivi et analyse.....	18
2.3.1. Analyse des émissions de GES.....	18
2.3.1. Communication des résultats.....	18
3. Explications propres à chaque analyse d'alignement.....	18
3.1. Méthodes et indicateurs (1).....	18
3.1.1. Méthode / outil utilisé	18
3.1.2. Cadre de comparaison / scénario utilisé.....	19
3.2. Données (1).....	19
3.2.1. Couvertures et périmètres.....	19
3.3. Résultats (1).....	19
3.3.1. Communication des résultats.....	19
3.3.2. Explication des résultats.....	19
Pilier IV Transparence & Communication.....	20
1. Format et efforts de présentation de l'exercice	20
1.1 Consolidation des informations relatives au climat.....	20
1.1.1 Forme du rapport.....	20
1.1.3 Dissociation climat/ESG	20
1.2 Structure de publication des informations.....	20
1.2.1 Plan type.....	20
1.2.2 Table de concordance.....	20
1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs.....	20
1.3.1. Liste / tableau des Fournisseurs et cabinets de conseil sollicités.....	20
1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses.....	20
1.4. Visualisation des enjeux et des structures	20
1.4.2. Gouvernance.....	20
1.4.3. Stratégie et objectifs.....	20
1.5. Eléments de pédagogie.....	21
1.5.1. Sur les enjeux climatiques.....	21
1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés.....	21
2. Communication sur le climat.....	21
2.1. Stratégie de communication (relative au climat).....	21
2.1.1. Stratégie de communication.....	21



2.2. Conseils financiers sur les produits et services relatifs au climat	21
2.2.1. Relation client.....	21
2.2.2. Connaissance de la préférence des clients	21
2.2.3. Transparence des produits et services	21



Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

1. Actifs et activités

1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat

1.1.1. Classes d'actifs considérées

Tableau des actifs couverts par l'exercice

Classes, fonds, poches	Montant des encours	Poids sur le total des actifs sous gestion / détenus
Actifs sous gestion	109Mds€	100%

1.1.3. Tableau des analyses climat

Tableau des analyses climat

Classes, fonds, poches	Risque / Opportunité physique	Risque / Opportunité de transition	Alignement	Estimation d'impact (émetteur)	Estimation d'impact (entité)
Actions d'entreprises	NC	NC	SB2A	NC	NC
Obligations d'entreprises	NC	NC	SB2A	NC	NC
Obligations souveraines	NC	NC	Alignement avec l'accord de Paris - méthodologie non précisée	NC	NC

1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité

1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition

Tableau des actifs / produits considérés(s) par l'entité comme soutenant la Transition

Classes, fonds, poches	Description	Montant	Poids
Green Bonds	Les Green Bonds permettent de financer des projets ayant un bénéfice environnemental. Elles peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États.	1539 M€	NC
Total		1539 M€	NC

1.3. Part verte taxonomique et part fossile (anticipation réglementaire)

1.3.1. Part taxonomique

Tableau des parts taxonomiques & fossiles (29 LEC)

Classes, fonds, poches	Part taxonomique	Part Fossile (29 LEC)
Obligations d'entreprises	6%	NC
Actions d'entreprises	5%	NC

2. Gouvernance des enjeux climatiques

2.1 Supervision

2.1.1 Instance responsable de la supervision

Direction ESG, non spécifique au climat :

"Une Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018, et a été confiée à la Directrice de la recherche, membre du Comité de direction." (Rapport ESG 2021 Groupama AM, p14)

Il y a également un schéma p20 du Rapport Climat et ESG au niveau Groupe qui montre l'instance responsable.



2.2. Préparation et suivi

2.2.1 Comités internes dédiés au climat

Comité ESG, non spécifique au climat :

"Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le Comité Stratégie ESG, qui se réunit tous les trimestres et est présidé par la Direction Générale." (ibid, p14)

2.2.2 Dispositif de suivi de la stratégie climat

Ce qui suit n'est pas spécifique au climat, mais concerne l'ESG au global :

"De nombreuses équipes de Groupama AM - Gestions, Recherche, Développement, Activités Supports, Communication, RSE, Reporting - sont impliquées dans la réalisation des différents projets définis pour atteindre les objectifs de la Stratégie ESG.

La coordination de leurs actions est faite quotidiennement par l'équipe dédiée à l'Intégration ESG, et suivie une fois par mois au sein d'un Comité de Pilotage dédié.

Le Comité de Direction est également informé tous les mois de l'évolution du déploiement de cette stratégie ESG." (ibid, p14)

Au sein de Groupama Asset Management : "Un outil de pilotage spécifique a été créé pour permettre au Comité ESG de suivre l'implémentation de la stratégie ESG Climat et l'atteinte des objectifs : le Tableau de Bord ESG, base d'échanges entre les gérants et analystes de Groupama Asset Management et la Direction des Opérations Financières et des Investissements de Groupama." (Rapport Climat et ESG Groupe p.18)

"Ce Tableau de Bord ESG permet notamment : le suivi de l'analyse Climat des émetteurs et le contrôle de l'application de ces listes" (Rapport Climat et ESG Groupe, p. 19)

2.2.3 Relations organisationnelles

Le schéma p20 du Rapport Climat et ESG Groupe montre le système de gouvernance de Groupama et l'organisation du pilotage des actifs. On y voit notamment la place de Groupama AM au sein de l'ensemble, et comment ce dernier s'articule avec les autres comités au niveau Groupe.

2.3. Direction

2.3.1 Instances de Direction

"Le Comité de Direction est également informé tous les mois de l'évolution du déploiement de cette stratégie ESG." (ibid, p14)

2.4. Gestion des risques climatiques

2.4.1 Comité de gestion des risques liés au climat

Pas spécifique au climat mais ESG au sens large :

"Le Comité des risques de durabilité [...] est présidé par le Directeur des Risques, et est composé de la Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG, de la Direction de la Gestion ALM, de la Direction des investissements -Gestions Actives- ainsi que des représentants des différents pôles de gestion, de la recherche et de la stratégie ESG. L'objectif de ce Comité est de valider les entreprises inscrites sur ces deux listes." (ibid, p21)

2.4.2 Processus de gestion des risques

Risques de durabilité

"Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR. [...] Les risques de durabilité [...] sont composés chez Groupama AM de la liste des Grands Risques ESG, mise en place en 2014, et de la politique charbon, mise en place en 2019" (ibid, p21)



"La liste des Grands Risques ESG (une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG) et la liste des entreprises ne répondant pas à notre politique charbon sont validées au sein d'un comité dédié, le Comité des risques de durabilité " (ibid, p21)

Risques climatiques

"La TCFD définit trois risques climatiques : risques de transition, risques physiques, risques réglementaires et juridiques [...] Groupama AM s'appuie sur son analyse environnementale afin de limiter son exposition au principal risque climatique auquel nous sommes confrontés en tant que Société de Gestion de Portefeuilles, le risque de transition" (ibid, p33)

2.5. Adhésions

2.5.1 Initiatives climatiques

Groupama AM détaille ses engagements :

- Signataires fondateurs des PRI en 2006
- Préside depuis 2015 la Commission « Finance Durable » de l'AFG et s'engage sur différentes thématiques telles que les labels ISR, la réglementation ou encore la réponse aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU
- Participe au comité du label ISR et Greenfin
- Participe à la Commission Grand Public du FIR
- Participe à la Commission extra-financière de la Société Française des Analystes Financiers. Elle a activement contribué à la mise en place de formations sur la finance durable et anime régulièrement ces formations
- Membre de l'EUROSIF
(ibid, p18)

2.5.2 Groupe de travail

Groupes de travail :

- En qualité de membre du Forum pour l'Investissement Responsable, Groupama AM contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR.
- Groupama AM est membre du FIR et participe à ce titre à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles à but non lucratif comme l'AFG ou l'ORSE afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques et politiques, acteurs économiques et parties prenantes.
Finance for Tomorrow : Cette association est portée par « Paris Europlace » pour promouvoir la finance durable.
- Groupama AM participe à différents travaux notamment sur les outils existants pour appréhender le risque climat par les investisseurs et sur la création d'un référentiel de compétences ESG.
- Groupama AM contribue depuis 2002 aux travaux du Club Finance de l'ORSE et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR.
(ibid, p18)

3. Stratégie climat

3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques

Groupama AM a une stratégie ESG avec trois engagements, sans volet spécifique sur le climat (Rapport ESG GAM, p14)

Ses engagements politiques en matière de climat sont regroupés sur le site de l'OFD, et leurs thèmes principaux résumés ci-dessous :

<https://observatoirede lafinancedurable.com/fr/les-donn%C3%A9es/les-engagements-individuels-des->



acteurs-financiers/

Sociétés de gestion / Groupama AM

Thèmes principaux d'engagements (en lien direct avec le climat) :

- Désinvestissement des entreprises avec une part trop importante de sables bitumineux dans leurs réserves totales
- Politique d'exclusion du secteur charbon
- Développement de produits responsables (fonds thématique, fonds d'impact)
- Objectifs d'alignement à une trajectoire 2°C
- Développement de ses financements dans des produits bas carbone (Green bonds par exemple)

3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement

Le pilier de la stratégie RSE du groupe est décliné pour Groupama AM, avec une mention appuyée sur le climat :

"Cet engagement se traduit dans l'activité de l'ensemble des entités de Groupama : [...] dont Groupama Immobilier et Groupama Asset Management.

- Une gestion d'actifs intégrant pleinement les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), avec un focus climat, est une des « solutions et services durables » (assurance vie euros et UC, distribution OPC) ;
- Une offre financière innovante, dont des supports d'investissement labellisés (5 fonds labellisés ISR, 1 fonds labellisé Greenfin et 1 fonds labellisé Relance) ou thématiques, ainsi qu'une politique d'investissement intégrant la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Ces éléments font partie du rôle « d'acteur responsable de la transition écologique »" (Rapport Climat et ESG Groupe, p13)

3.2. Politiques d'exclusion liées au climat

3.2.2 Cadre de mise en œuvre

Explication

"La hausse continue des émissions carbonées est responsable de l'augmentation de la température et des changements climatiques, due aux activités humaines et économiques. Le charbon joue un rôle central dans cette hausse car il s'agit de la principale source de gaz à effet de serre (GES). [...] L'objectif de cette politique est de diminuer notre exposition dans nos investissements aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition." (Politique exclusion charbon 2021, p2).

"Groupama AM a mis en place dès 2019 une politique d'exclusion du secteur du charbon, afin de diminuer son exposition aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. [...] Groupama AM s'appuie essentiellement sur la Global Coal Exit List, fournie par l'ONG allemande Urgewald." (Rapport ESG GAM, p22-23)

Application

"Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités liées au charbon thermique, c'est-à-dire aux activités d'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon." (Politique exclusion charbon 2021, p3)

Périmètre

"La politique s'applique en principe à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction contraire du client. La politique ne s'applique pas aux fonds de fonds composés de fonds non gérés par Groupama AM et aux fonds dont la gestion est déléguée à une société tierce." (Politique exclusion charbon 2021, p2)

3.2.3 Seuils et suivi

Seuils

Un schéma explique le fonctionnement de la politique charbon (Rapport ESG GAM, p23).

"Depuis 2020 sont exclues toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité



repose à plus de 20% sur le charbon. Ce seuil est amené à progressivement diminuer afin que notre politique charbon soit compatible avec un scénario 2°C. Ainsi, il était précédemment à 30%.

Ce critère est complété, à partir de mi-2021, par des seuils d'exclusion absolus. Sont exclues les entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 20 millions de tonnes et celles dont la capacité installée des centrales au charbon dépasse 10 GW.

Groupama AM s'appuie essentiellement sur la Global Coal Exit List, fournie par l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) allemande Urgewald⁴. Les résultats fournis par cette ONG sont revus par notre équipe de Recherche interne, comme toutes les données extra-financières provenant de fournisseurs externes. (Politique exclusion charbon 2021, p3)

Suivi

"Groupama AM pourra être amené à recalculer les critères d'exclusion pris en compte et à analyser la stratégie de sortie du charbon de certaines entreprises présentes sur la Global Coal Exit List.

- Si nos conclusions sont en phase avec les travaux d'Urgewald et la stratégie de sortie du charbon de l'entreprise n'est pas définie, la valeur est exclue.
- Si nos conclusions sont en phase sur les seuils affichés, que la stratégie de sortie du charbon existe mais que les objectifs affichés sont encore trop éloignés ou insuffisamment précis pour respecter un scénario 2°, sa présence sur la liste d'exclusion est confirmée. Par dérogation à ce principe, une exception pourra être demandée au Comité des Risques de durabilité pour autoriser les TCN d'un tel émetteur dont la maturité est inférieure à un an. Cette dérogation ne peut s'appliquer qu'aux fonds monétaires qui n'ont pas le Label ISR. En parallèle, un dialogue sera entamé avec l'émetteur, qui sera documenté par la Recherche interne.
- Si les conclusions sont différentes, la valeur est mise sous surveillance et non exclue. La stratégie de sortie du charbon de l'entreprise et son adéquation avec notre politique est revue une fois par an. Dans ce cas, l'entreprise est informée et un dialogue est instauré avec un échéancier défini. La proposition de sortie d'une entreprise de la liste d'exclusion pour être mise sous surveillance, ainsi que le dialogue mené sont documentés par la Recherche interne." (Politique exclusion charbon 2021, p3)

"Un contrôle de l'application de notre politique d'exclusion charbon est effectuée par la Conformité une fois par an en sus des alertes pre et post-trade." (Politique exclusion charbon 2021, p3)

4. Construction d'une résilience à long terme

4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services

4.1.1 Identification

Non spécifique au climat mais :

"Notre méthodologie ESG intègre les risques et opportunités ESG selon le principe de la double matérialité consacré par le règlement SFDR" (ibid, p26)

"A partir de cette méthodologie, les analystes peuvent identifier les critères ESG les plus matériels par secteur, selon le principe de la double matérialité. [...] Cette analyse ESG doit nous permettre d'identifier des opportunités ESG." (ibid, p26)

4.1.2 Intégration

Intégration des risques

"Groupama AM s'appuie sur son analyse environnementale afin de limiter son exposition au principal risque climatique auquel nous sommes confrontés en tant que Société de Gestion de Portefeuilles, le risque de transition." (ibid, p33)

"Groupama AM a mis en place dès 2019 une politique d'exclusion du secteur du charbon, afin de diminuer son exposition aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition" (ibid, p21)



Intégration des opportunités

"Intégrer les critères ESG permet d'identifier les opportunités de croissance des entreprises ; à moyen et long terme, c'est un vecteur de surperformance économique pour l'émetteur" (Rapport Climat et ESG Groupe, p23)

"L'équipe Recherche de Groupama Asset Management a développé et renforcé depuis 2017 une analyse des risques et opportunités Climat spécifique pour les titres détenus au sein des portefeuilles du Groupe, y compris les OPC Dédiés." (Rapport Climat et ESG Groupe, p24)

4.3 Transparence sur la résilience de la stratégie d'investissement de l'organisation

4.3.1 Conclusions tirées de l'évaluation des risques & opportunités (Pilier II)

"En novembre 2019, nous avons décidé de mettre en place une politique d'exclusion du secteur du charbon dont l'objectif est de diminuer notre exposition dans nos investissements aux risques climatiques." (ibid, p33)

5. Intégration du climat dans l'investissement

5.1 Place du climat dans l'ESG

5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C)

Description du périmètre de l'analyse extra-financière

73% des actifs sous gestion au 31/12/2020 prennent en compte les critères ESG

Données utilisées dans le cadre de l'analyse extra-financière.

"Les données ESG sont mises à disposition de tous les gérants de portefeuilles de Groupama AM. Ils disposent ainsi des outils propriétaires « NotesESG© » et « AvisRecherche© », qui leur permettent de visualiser à la fois les études macro-économiques et Fondamentales, et les notations sur les critères E, S et G. Ces outils permettent d'alimenter notre outil de gestion, SimCorp Dimension." (ibid, p31)

5.1.2 Climat dans le processus de sélection des émetteurs (ESG-C)

Pour les émetteurs privés

"Au sein des trois piliers d'analyse ESG, on retrouve les critères environnementaux qui "analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique ainsi que les impacts des activités des entreprises en matière de protection de la biodiversité, de gestion des déchets, des pollutions, de gestion et qualité de l'eau et de consommation des matières premières" (ibid, p26)"

Pour les émetteurs souverains

"Depuis octobre 2018, l'évaluation du risque pays par Groupama AM prend en compte les risques ESG, dans la notation selon quatre piliers. Cette méthodologie vise à capter les potentiels impacts des facteurs environnementaux, sociaux et politiques dans le climat des aires d'un pays. Le score ESG est déterminé comme la somme des notes de trois composantes : Gouvernance, Social et Environnement. [...] Le critère « environnement » mesure la performance en matière d'empreinte carbone, d'efficacité énergétique et croissance verte. Les sous-piliers du « social » et de l'« environnement » sont construits par Groupama AM à partir d'une sélection de données macroéconomiques disponibles." (ibid, p30)

5.1.4 Suivi des controverses liées au climat

Utilisation des controverses

Sans préciser la place spécifique du climat, l'entreprise indique :

"Groupama Asset Management définit une liste de sociétés identifiées par les analystes comme étant



Fortement exposées aux facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance : la liste des Grands Risques ESG.

Cette liste est constituée par les émetteurs :

- Ayant un niveau 4 ou 5 (sur 5) de controverses selon Sustainalytics, ce niveau devant être validé par les analystes de Groupama AM
- Se voyant attribuer une notation interne de gouvernance par les analystes de Groupama Asset Management du plus faible échelon." (Rapport Climat et ESG Groupe, p.24)

Fournisseur de données pour l'analyse et le suivi des controverses

Vigeo Eiris (Rapport ESG GAM, p28) et Sustainalytics (Rapport Climat et ESG Groupe, p.46)

5.2 Gestion déléguée

5.2.1 Cadre du mandat

Groupama AM distingue dans un tableau des encours sous gestion intégrant l'ESG (ibid, p41) les "processus d'intégration ESG dans nos mandats gérés pour le groupe Groupama" (54102M€, 42 mandats) et les "processus d'intégration ESG pour des clients externes" (4943M€, 10 fonds et 17 mandats)

Intégration ESG dans les mandats gérés pour le groupe Groupama

"La gestion des risques, notamment des risques ESG, est ainsi essentielle dans ce type de gestion, et ces critères sont pris en compte à plusieurs titres [avec notamment] une prise en compte spécifique des risques de durabilité :

- Impossibilité de faire un nouvel investissement sur les émetteurs présents sur la liste des Grands Risques ESG;
- Analyse du risque climatique par valeur, avec pour objectif de déterminer les émetteurs bien positionnés pour faire face aux défis des changements climatiques comme ceux les plus exposés aux risques liés à ces changements. A travers cette analyse, effectuée sur 7 secteurs considérés comme étant les plus carbon-intensifs, nous classons les émetteurs investis en trois catégories : renforcement, allègement, désengagement.

Intégrer ces éléments environnementaux dans notre gestion assurantielle, nous permet de constituer un portefeuille répondant aux enjeux de la transition environnementale" (ibid, p43)

5.3 Climat dans les investissements thématiques

5.3.1 Sélection des obligations vertes et des prêts verts

Méthodologie Green Bonds

Nous analysons systématiquement les obligations vertes investies à travers le respect de 4 piliers : (ibid, p38)

1. Caractéristiques de l'émission

Alignement du cadre de l'émission avec les exigences de transparence imposées par les Green BondsG Principles.

Capacité de l'entité émettrice à tracer les encours levés par l'obligation verte en attendant leur investissement effectif dans les projets désignés. Mise en place d'un processus rigoureux de sélection et d'évaluation des projets à financer.

2. Qualité environnementale

Les projets doivent être liés notamment aux énergies alternatives, aux bâtiments verts, à l'efficacité énergétique, à l'économie circulaire, aux transports durables, à l'agriculture et forêts ou à l'adaptation. Nous nous assurons que les projets financés par les obligations vertes relèvent strictement de la nomenclature définie dans le référentiel du label Greenfin.

3. Caractéristiques de l'émetteur

Analyse de la performance ESG de l'émetteur de l'obligation verte selon notre méthodologie ESG propriétaire (stratégie, objectifs, politique RSE, analyse des controverses).

4. Transparence



Existence et publication d'une « second-opinion », c'est-à-dire un avis donné par une agence de notation en amont de l'émission, Engagement de l'émetteur à publier des reportings réguliers, précisant a minima l'allocation des encours en fonction des types de projets désignés et des preuves de l'impact de ces projets. L'engagement de réaliser un audit annuel de l'allocation des encours est également regardé.

"Cette analyse est rigoureuse : sur l'ensemble des émissions étudiées (soit 277 émissions à fin 2020), 20,2% n'ont pas été validées par notre Recherche. Groupama AM participe au développement du marché des Green Bonds. A fin 2020, notre gestion était investie à hauteur de 1 539 millions d'euros dans des Green Bonds, finançant des projets estimés à haute valeur ajoutée environnementale" (ibid, p38)

Produits structurés verts

"Groupama propose des produits structurés « durables », émis par des banques partenaires, constituant des supports en unité de compte pour les contrats d'assurance vie. La valeur des supports dépend de l'évolution d'un indice sous-jacent, lui-même « durable ». La plupart de ces produits sont ainsi des titres de créances « vert » : obligations destinées à financer ou refinancer exclusivement des projets verts, avec un impact environnemental positif. Les différentes formules dépendent de l'évolution d'indices actions composés de titres sélectionnés par exemple pour leur performance climat (meilleures pratiques dans la réduction de leur empreinte carbone ou dans le développement de solutions de transition énergétique)." (Rapport Climat et ESG, p44)

6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat

6.2 Engagement auprès des émetteurs

6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial

Engagement individuel

La démarche d'engagement actionnarial de Groupama AM s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG qui répondent aux objectifs suivants : risques de durabilité, transition énergétique et environnementale, écarts de rémunération. (ibid, p45-46)

Engagement collaboratif

"En 2020, Groupama AM s'est associée à 4 nouvelles initiatives collaboratives, rejoignant en particulier les appels pour une relance durable et des réponses adéquates à la crise sanitaire" (ibid, p48)

2 d'entre elles sont en lien avec le climat :

- EU Alliance for a green recovery : Appel de l'eurodéputé Pascal Canfin, président de la Commission environnement, à une coalition paneuropéenne pour une relance basée sur la transition énergétique
- Open letter to European Leaders for a sustainable recovery : Appel des investisseurs européens adressé à leurs gouvernements respectifs pour mener une relance post Covid 19 durable en lien avec les Accords de Paris.

L'entité participe à Climate Action 100+ (ibid, p47)

6.2.2 Suivi des pratiques d'engagement

Groupama AM fournit des exemples de dialogues initiés, sur le thème de la transition énergétique notamment (Thème, Début d'engagement, Moyens, Avancées constatées) avec RWE et SIEMENS. (ibid, p47)



7. Développement d'une expertise interne

7.1 Compétence et formation des équipes et des administrateurs

7.1.1 Equipes formées

Formation ESG, non spécifique au climat

"Nous avons déployé un socle de formation auprès de tous nos gérants. En 2019, chacun d'entre eux a bénéficié en moyenne de 10 heures de formation répondant à plusieurs objectifs : maîtriser les concepts clés (identification des sources de données ESG, capacité à identifier les enjeux ESG clés) et appréhender leurs implications sur des éléments financiers.

Depuis 2020, les formations portent sur des sujets précis, par exemple depuis 6 mois, les gérants ont eu plusieurs sessions sur les aspects règlementaires, en particulier sur les conséquences de la doctrine de l'AMF, de SFDR de la taxonomie. Ce programme de formation interne a également été déployé auprès de toutes les équipes" (ibid, p16)

Concernant l'équipe de recherche :

"18 mois de formation / Près de 100 heures de formation sur l'ESG" (ibid, p11)

7.2 Efforts déployés

7.2.2 Ressources humaines

Sans référence explicite au climat :

"Les moyens humains alloués à l'équipe Recherche sont ainsi significatifs :

- 1 Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG
- 11 analystes financiers et ESG, dont 2 référents plus spécifiquement dédiés à chacun des piliers E et S
- 1 analyste dédié à la Gouvernance et l'engagement actionnarial
- 3 économistes

La stratégie ESG est déclinée par une Responsable de l'intégration ESG." (Rapport Climat et ESG Groupe, p22)



Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

1. Identification

1.1. Risques & opportunités identifiés

1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés

Groupama AM se base sur les définitions des risques de la TCFD

Tableau d'identification des risques/opportunités

<i>Risque / Opportunité identifié</i>	<i>Description et caractérisation</i>	<i>Périmètre associé</i>	<i>Description des canaux de transmission</i>	<i>Horizon de matérialisation</i>	<i>Indicateur</i>
Risques de transition	Risques résultant des effets de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone.	NC	NC	NC	NC
Risques physiques	Risques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques.	NC	NC	NC	NC
Risques réglementaires et juridiques	D'une part ceux liés à un changement dans les politiques, par exemple la mise en place d'un prix du carbone ou de réglementations produites plus exigeantes. D'autre part, les risques liés à une hausse des plaintes et litiges à mesure que les pertes et dommages découlant du changement climatique augmenteront.	NC	NC	NC	NC

1.1.3. Priorisation des risques identifiés

L'entité a également produit une liste des grands risques ESG et considère le risque de transition comme étant le risque climatique principal pour elle. (Voir supra P1 2.4.2 Processus de gestion des risques)



Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

1. Identification

1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques

1.1.1. Tableau des expositions étudiées

Tableau des expositions aux activités et énergies à enjeux

Dimension	Scénario / Cadre de comparaison	Fournisseur	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes	Utilisation / intégration
Part des énergies bas carbone (dont nucléaire)	NC	I Care	29%	95% des obligations souveraines	NC	NC
Part verte	Taxonomie Européenne	I Care	Obligations d'entreprises : 6% Actions : 5%	79% des obligations d'entreprise 72% des actions d'entreprise	Barclays Euro Aggregate (Obligations) : 8% MSCI Europe (Actions) : 10%	NC

1.1.2. Explications

Groupama AM expose les résultats obtenus pour ses 4 indicateurs environnementaux, sans toutefois expliquer comment ces derniers sont ensuite utilisés.

1.2. Détails propres à chaque exposition étudiée (1)

1.2.1. Méthodes

Part verte

"Elle est définie comme étant le "Pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique." (ibid, p34)

"Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. La méthode de calcul de la part verte se base sur la Taxonomie européenne." (ibid, p65)

1.2.2. Données et cadre

Cadre de référence

"La méthode de calcul de la part verte se base sur la Taxonomie européenne." (ibid, p65)

"Le règlement Taxonomie a pour objectif d'établir un outil de classification destiné à aider les investisseurs et les entreprises à orienter les capitaux vers des activités économiques respectueuses de l'environnement. Une activité économique sera considérée durable sur le plan environnemental au sens du règlement Taxonomie si elle contribue substantiellement à un des 6 objectifs Environnementaux, sans causer de préjudice important aux autres objectifs environnementaux, et est exercée dans le respect des garanties minimales " (ibid, p37)

"Seuls les critères techniques répondant aux deux premiers objectifs de la taxonomie ont été publiés à ce jour par l'Union Européenne. Chez Groupama AM nous espérons que les critères techniques correspondant aux quatre autres objectifs seront publiés comme prévu avant la fin de l'année afin que notre part verte reflète de manière exhaustive nos investissements verts dès 2022" (ibid, p37)



1.2.3. Résultats et suivi

Les résultats sont communiqués sous la forme de 3 tableaux, distinguant les classes d'actifs étudiés :

- Obligations d'entreprises
- Actions d'entreprise
- Obligations souveraines

Commentaires pour les obligations souveraines

"La part verte du portefeuille est expliquée principalement par la prépondérance des obligations françaises qui représentent 49% de nos encours, la part verte de la France s'établissant à 47%." (ibid, p36)

1.3. Incidences analysées

1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

Tableau des méthodes & résultats analysés (incidences)

<i>Dimension analysée</i>	<i>KPI et unité</i>	<i>Type d'indicateur (historique ou prospectif)</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Scénario / cadre de comparaison</i>	<i>Horizon</i>	<i>Résultats</i>	<i>Couverture</i>	<i>Cibles et écarts / atteintes</i>
Alignement avec les accords de Paris (Méthode SB2A)	Température (°C)	NC	I Care	Scénarios 2°C de l'AIE et méthodologies SBT et ACT	2050	2,6°C 2,3°C	16% des obligations d'entreprises 11% des actions d'entreprises	Barclays Euro Aggregate : 2,5°C MSCI Europe : 2,5°C
Alignement avec les accords de Paris	Température (°C)	NC	I Care	NC	NC	2,3°C	95% des obligations souveraines	NC

1.3.3. Indicateurs pertinents mentionnés non traités par le CTH (hors scope)

Net Environmental Contribution (NEC)

"Pourcentage de performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe allant de -100% à +100%, le +100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l'alignement du modèle économique d'une entreprise avec la transition énergétique et écologique à un instant.

La NEC complète la part verte et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat. Cet indicateur est un indicateur avancé et cohérent avec la taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ». " (ibid, p65)

"Cohérent avec la taxonomie européenne." (ibid, p34)

"Aujourd'hui, la biodiversité est intégrée dans notre analyse environnementale à travers le pilier « Gestion des externalités et des ressources » ainsi qu'à travers l'indicateur NEC qui prend en compte l'enjeu biodiversité pour évaluer la performance environnementale globale d'une entreprise" (ibid, p39)



2. Emissions de GES induites par les investissements

2.1. Emissions de GES

2.1.1. Tableau des émissions de GES induites

Tableau des émissions de GES induites

Classe d'actifs / portefeuille ou fonds	Couverture des données	Périmètre d'émissions (opérationnel)	Fournisseur	Résultats	Cibles et écarts / atteintes
Obligations d'entreprises	89%	Scope 1 + 2 + 3 amont	I Care	230 tCO ₂ eq/ M€ CA	282 tCO ₂ eq/ M€ CA
Actions d'entreprises	73%			246 tCO ₂ eq/ M€ CA	325 tCO ₂ eq/ M€ CA
Obligations souveraines	95%	Emissions nationales de GES (territoriales + importées)	I Care	381 tCO ₂ eq/ M€ PIB	NC

2.3. Suivi et analyse

2.3.1. Analyse des émissions de GES

L'analyse des résultats est commune pour les obligations d'entreprises et les actions d'entreprises.

Obligations d'entreprises et Actions d'entreprises

"Concernant nos investissements en actions et obligations d'entreprises, notre performance est globalement meilleure que celle de l'indice pour la majorité des indicateurs, avec notamment une intensité CarboneG significativement inférieure à celle de l'indice (-24% pour la poche Actions et -19% pour la poche Obligations d'entreprises).

L'écart de performance négatif est principalement expliqué par l'allocation sectorielle par rapport à l'indice, notre allocation étant davantage orientée dans des secteurs comme la santé, non couverts par la taxonomie européenne" (ibid, p35)

Obligations souveraines

"Notre performance sur l'intensité carbone s'explique par des investissements prépondérants en dettes française et italienne. Ceux-ci représentent 75% des encours sur cette classe d'actifs. Les intensités carbone / PIB de ces deux pays figurent parmi les 16% des pays ayant les intensités carbone les plus faibles." (ibid, p35)

2.3.1. Communication des résultats

L'entreprise communique ses résultats par poche d'actifs dans 3 tableaux distincts :

- obligations d'entreprises
- actions d'entreprises
- obligations souveraines

3. Explications propres à chaque analyse d'alignement

3.1. Méthodes et indicateurs (1)

3.1.1. Méthode / outil utilisé

Alignement 2°C

Description de la méthode utilisée

Il "s'appuie sur l'approche SB2A (« Science based 2°C Alignment »). Cette méthodologie est constituée de 4 étapes traduisant la différence entre la trajectoire d'une entreprise et sa trajectoire de référence de 2 °C en une température conforme à la science du climat. L'approche SB2A se base sur les scénarios 2°C de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et sur les méthodologies SBT (Science based targets) et ACT (Assessing low Carbon Transition). Cette dernière est une méthode portée conjointement par l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le CDP (Carbon Disclosure Project) permettant



d'évaluer les stratégies climat des entreprises et leur alignement par rapport aux trajectoires de décarbonation sectorielles.

1ère étape : Evaluation de la performance carbone de l'entreprise en se basant sur l'intensité carbone physique en tCO₂e/ unité de mesure de l'activité (spécifique à chaque secteur) et sur le mix produits / services (en prenant en compte l'année actuelle, la performance historique et les prévisions)

2ème étape : Choix du scénario 2°C de référence auquel comparer la performance carbone de l'entreprise : il existe des scénarios d'intensité par secteur et zone géographique.

3ème étape : Comparaison de la performance carbone de l'entreprise avec la trajectoire 2°C théorique de celle-ci :

La méthodologie SB2A calcule le dépassement/sous-dépassement cumulé de 2010 à 2050 des émissions de carbone par rapport à la trajectoire de température que la société devrait suivre pour converger d'ici 2050 (par rapport à la moyenne du secteur).

4ème étape : Conversion en température (°C) : le ratio de carbone excédentaire est converti en une température de réchauffement planétaire équivalente en utilisant des algorithmes basés sur la climatologie.

Concrètement, une entreprise dont le budget carbone est égal à la référence de 2°C aurait une température de réchauffement climatique équivalente de 2°C, tandis que les entreprises ayant un budget carbone inférieur et supérieur auraient respectivement des températures inférieures et supérieures à 2°C." (ibid, p64)

3.1.2. Cadre de comparaison / scénario utilisé

Scénario utilisé

"La méthodologie SDA se fonde sur la déclinaison d'un scénario 2°C précis : le scénario de l'AIE appelé ETPS 2014, qui est compatible avec le scénario de l'AIPCC RCP2.6." (Rapport ESG-Climat, p.30)

3.2. Données (1)

3.2.1. Couvertures et périmètres

Spécifique Obligations d'entreprises et Actions d'entreprises

"Pour l'année 2020, l'analyse d'alignement à un scénario 2°C est focalisée sur les secteurs à forts enjeux : électricité, automobile, pétrole et gaz, transport de passagers (compagnies aériennes, rail, car), transport de fret, ciment, acier, aluminium et agri-food, expliquant des taux de couverture faibles." (ibid, p36)

3.3. Résultats (1)

3.3.1. Communication des résultats

L'entreprise publie les résultats par poches d'actifs : obligations d'entreprise, actions d'entreprises, obligations souveraines.

3.3.2. Explication des résultats

Obligations d'entreprises et Actions d'entreprises

"Quant à l'alignement avec les Accords de Paris, nos investissements sont globalement en phase avec la performance de l'indice mais pas encore avec un scénario 2°C" (ibid, p35)

Obligations souveraines

"L'alignement du portefeuille est estimé à 2,3°C concernant les obligations souveraines. C'est encore une fois le poids des obligations françaises qui contribue positivement à cette performance puisque la température estimée de l'Etat français est alignée avec les Accords de Paris (1,9°C)" (ibid, p36)



Pilier IV | Transparence & Communication

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

1. Format et efforts de présentation de l'exercice

1.1 Consolidation des informations relatives au climat

1.1.1 Forme du rapport

Les informations relatives au climat sont présentées dans un rapport ESG/Climat

1.1.3 Dissociation climat/ESG

Les informations relatives au climat ne sont pas séparées dans une partie dédiée au sein du rapport ESG

1.2 Structure de publication des informations

1.2.1 Plan type

La publication (rapport ESG 2020 GAM) ne suit pas à la lettre le plan type de la TCFD.

Le rapport prend plutôt la forme suivante : Gouvernance / Stratégie / Démarche ESG / Risques / Produits durables / Communication / Politique RSE

1.2.2 Table de concordance

Groupama AM propose un tableau de correspondance avec l'article 173 (ibid, p62) et avec le règlement SFDR (ibid, p63)

1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs

1.3.1. Liste / tableau des fournisseurs et cabinets de conseil sollicités

Groupama AM expose les différents prestataires et sources de données utilisés pour l'analyse ESG au sein d'un schéma p28

1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses

L'entreprise recense les résultats d'impact environnemental calculés pour ses différentes classes d'actifs :

- Portefeuille Obligations d'entreprises (Voir Tableau, ibid., p.35)
- Portefeuille Actions d'entreprises (Voir Tableau, ibid., p.35)
- Portefeuille Obligations souveraines (Voir Tableau, ibid, p36)

1.4. Visualisation des enjeux et des structures

1.4.2. Gouvernance

Voir schéma p20 du Rapport Climat et ESG Groupe

1.4.3. Stratégie et objectifs

On peut retrouver un schéma sur les objectifs poursuivis (p14) par la stratégie, ainsi que sa structuration autour de 6 projets ou axes (p17)



1.5. Eléments de pédagogie

1.5.1. Sur les enjeux climatiques

Fiche pédagogique sur la Taxonomie Européenne (ibid, p37)

1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés

Le rapport contient un glossaire (ibid, p64-66) définissant certains termes clés (risques de durabilité, règlement SFDR, Scopes, ODD...) et détaillant les méthodologies utilisées pour les indicateurs (Part verte, NEC, Intensité Carbone, Indicateur de Température)

2. Communication sur le climat

2.1. Stratégie de communication (relative au climat)

2.1.1. Stratégie de communication

Information et sensibilisation des clients et bénéficiaires sur les sujets climat

"En 2019, Groupama AM a publié le guide pédagogique de la finance durable. L'environnement, le changement climatique, la préservation de la biodiversité mais également l'emploi, l'égalité homme/femme et le respect des droits humains sont autant de thèmes qui préoccupent nos clients.

C'est pour répondre à ces préoccupations que nous avons travaillé à la publication d'un « Guide de la finance durable ». Sa vocation est de permettre une meilleure compréhension de ses enjeux, d'appréhender son vocabulaire spécifique et ses particularités." (ibid, p53)

2.2. Conseils financiers sur les produits et services relatifs au climat

2.2.1. Relation client

En faisant référence au guide pédagogique de la finance durable :

"Ce guide pratique et pédagogique permet également de soutenir nos réseaux de distributions dans la commercialisation de notre offre responsable en leur procurant un apport technique essentiel dans le conseil et la vente de solutions en investissement durable." (ibid, p53)

2.2.2. Connaissance de la préférence des clients

"Nous observons une demande croissante des investisseurs pour des services sur-mesure, répondant à un cahier des charges spécifique. Cela peut concerner certains aspects de politique de vote ou d'engagement ou, encore, de transparence de l'information ESG. Nous avons industrialisé plusieurs formats de reporting ESG avec un parti-pris assumé : les données doivent apporter un éclairage didactique au client, c'est pourquoi nous privilégions la qualité de l'information plutôt qu'une recherche d'exhaustivité." (ibid, p16)

2.2.3. Transparence des produits et services

Moyens mis en œuvre pour assurer la transparence et la compréhension des produits et services relatifs au climat

Pour les fonds ouverts relevant des articles 8 ou 9 :

"Groupama AM publie un code de Transparence pour chaque fonds ouvert respectant les articles 8 ou 9, tels que définis par SFDR, sur le site de Groupama AM sur la page internet dédié du fonds" (ibid, p52)

Pour les fonds dédiés relevant des articles 8 ou 9 :

"Les méthodologies ESG sont appliquées à la demande de nos clients. Groupama AM s'engage à tenir à la disposition de ses clients les méthodologies ESG appliquées." (ibid, p52)